

## Communiqué

Paris, le 20 décembre 2019

### **Annnonce appel d'offres ligne de refinancement à 6 mois (LR6)**

Le Conseil de surveillance de l'IEOM a décidé le 17 décembre de mettre en place une ligne de refinancement à 6 mois (LR6) dont les modalités sont précisées dans la NIEC 01/2019. Les modalités de remise et de cession du collatéral sous-jacent à ce dispositif sont décrites dans la NIEC 02/2019.

En application de cette décision, l'IEOM ouvrira un appel d'offres pour une LR6 le **lundi 23 décembre 2019** et en précisera les caractéristiques.